

## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 décembre 2015, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Diane Vigneault, responsable des loisirs et Constant Roberge, contremaître des travaux publics.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Varia
  - Délégation de sorties
  - Dépôt des rapports de divulgation de certaines contributions électorales
  - Dérogation mineure de Roselyne Binette
  - Dérogation mineure de Cécile Leduc Gauvin
  - Dérogation mineure de Robert Berniquez
  - Avis de motion : règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation 2016
  - Avis de motion : règlement permettant la circulation des véhicules hors route (VHR) sur certains chemins municipaux
  - Calendrier des séances du conseil
  - Budget révisé OMH de Saint-Ferdinand
  - Frais de non-résidents pour les activités sportives
  - Entente – achat du presbytère de Saint-Ferdinand
  - Nomination d'une personne désignée (inspecteur agraire)
  - Projet Accès Logis Québec (terrains excédentaires HSJ)
  - Demande d'appui du Centre de services partagés du Québec (CPTAQ)
  - Mandat de recrutement de candidats
- G) Rapport d'environnement et de voirie
- H) 2<sup>e</sup> période de questions
- I) Présentation des comptes
- J) Clôture de la séance

### **2015-12-365 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

### **2015-12-366 Interversión des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-12-367

**Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 13 novembre 2015, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 et le procès-verbal de la séance spéciale du 13 novembre 2015 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 9 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

2015-12-368

**Prévisions de sorties**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	MRC de l'Érable	Plessisville	2015-11-05
S. Tardif	Ville Plessisville	Plessisville	2015-11-12
S. Tardif	MRC de l'Érable	Plessisville	2015-11-19
M. Lacroix	avocat	Victoriaville	2015-11-20
M. Lacroix	palais de justice	Thetford Mines	2015-11-20
S. Tardif	aspirateur	Coleraine	2015-12-01
S. Tardif	ass. coll.	Victoriaville	2015-12-02
S. Tardif	MRC de l'Érable	Plessisville	2015-12-10

Dépôt des rapports portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus.

2015-12-369

**Dérogation mineure de Roselyne Binette**

Attendu que Pierre Binette, pour Roseline Binette, a déposé une demande de dérogation mineure pour l'installation sur pieux vissés du chalet existant et mesurant 34 pieds x 24 pieds situé au 1250 route des Chalets sur le lot no 651-24, canton d'Halifax;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Pierre Binette, pour Roseline Binette, pour le 1250, route des Chalets, savoir : en acceptant l'installation sur pieux vissés du chalet existant et mesurant 34 pieds x 24 pieds avec obligation de fermer à l'aide d'un muret opaque l'espace sous le chalet afin de camoufler le vide créé et les pieux de soutien. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-12-370

**Dérogation mineure de Cécile Leduc Gauvin**

Attendu que Cécile Leduc Gauvin a déposé une demande de dérogation mineure pour la rénovation du chalet existant et mesurant 24 pieds x 24 pieds afin de remplacer le vide sanitaire par des pieux vissés; ledit chalet étant situé au 5136 route du Domaine du Lac sur les lots no 623a-27, 623a-4-3 et 623a-3-2, canton d'Halifax;

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Cécile Leduc Gauvin, pour le 5136, route du Domaine du Lac, savoir : en acceptant le remplacement du vide sanitaire par des pieux vissés sous le chalet existant et mesurant 24 pieds x 24 pieds avec obligation de fermer à l'aide d'un

muret opaque l'espace sous le chalet afin de camoufler le vide créé et les pieux de soutien. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-371 Dérogation mineure de Robert Berniquez**

Attendu que Robert Berniquez a déposé une demande de dérogation mineure pour la construction d'une résidence avec garage intégré sur la 17<sup>e</sup> Rue du Domaine du Lac sur les lots no 650-75 et 650-89, canton d'Halifax à 2 mètres de la marge arrière au lieu de 4 mètres;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Robert Berniquez, pour les lots no 650-75 et 650-89, 17<sup>e</sup> Rue du Domaine du Lac, savoir : en acceptant la construction d'une résidence avec garage intégré, sans aucune ouverture (porte, fenêtre, etc.) sur le mur arrière, à 2 mètres de la marge arrière au lieu de 4 mètres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION POUR 2016**

Madame Renée Vigneault, conseillère, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2016.

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT PERMETTANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE (VHR) SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX**

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un règlement municipal permettant la circulation des véhicules hors route (VHR) sur certains chemins municipaux.

**2015-12-372 Calendrier des séances du conseil**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, qui débiteront à 19h et qui se tiendront comme suit :

lundi, 11 janvier	lundi, 1er février
lundi, 7 mars	lundi, 4 avril
lundi, 2 mai	lundi, 6 juin
lundi, 4 juillet	lundi, 1 <sup>er</sup> août
<u>mardi</u> , 6 septembre	lundi, 3 octobre
lundi, 7 novembre	lundi, 5 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-373 Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu d'approuver le budget révisé 2015 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 49 540 \$ au lieu de 48 960 \$ et d'autoriser le paiement de notre part de déficit révisé, soit 58 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-374      Frais de non-résidents pour les activités sportives**

Considérant que la municipalité a conclu une entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Plessisville permettant aux citoyens de Saint-Ferdinand l'accès à l'ensemble des activités et structures de loisirs et culturelles de la ville de Plessisville,

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand cesse de défrayer un montant pour les frais de non-résidents facturés à la clientèle de Saint-Ferdinand inscrite à des activités sportives offertes ailleurs qu'à Plessisville. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-375      Entente - achat du presbytère de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'entente relative à l'achat du presbytère de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-376      Nomination d'une personne désignée**

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu :

Que ce conseil désigne Jean Gardner pour tenter de régler les mécontentes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales, communément appelé « inspecteur agraire »;

Que la rémunération et les frais admissibles de Jean Gardner sont les suivants :

- ouverture du dossier : 100 \$
- pour le travail de la personne désignée (vacation sur les lieux, au bureau de la publicité des droits, préparation et transmission de rapport, ordonnance, etc.) : 30 \$/heure
- déboursés divers (frais pour services professionnels [avocats, agronomes, ingénieurs, etc.], transmission de documents, etc.) : selon les coûts réels
- frais de déplacement : 0.45 \$/km.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-377      Projet Accès Logis Québec (terrains excédentaires HSJ)**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage envers le Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand à leur vendre pour un montant symbolique de 1 \$ une partie de terrain située sur les lots cédés par la Société québécoise des infrastructures à la municipalité par acte notarié, soit les lots numéros 523, 524 et 520-1-7-Partie du canton d'Halifax; ladite partie de terrain située sur la rue Principale ayant une superficie d'environ 5 300 mètres carrés et pouvant accueillir un immeuble de 24 unités de logement, sur 2 étages, avec stationnement pour le projet *Accès Logis Québec*.

Il est de plus résolu que la résolution numéro 2015-07-246 soit annulée.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-378      Demande d'appui du Centre de services partagés du Québec (CPTAQ)**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que le conseil a pris connaissance de la demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par le Centre de services partagés du Québec sur le lot 12-Partie du rang 1, canton d'Halifax, pour utiliser à une fin autre que l'agriculture une superficie totale de 696.7728 mètres carrés pour la construction et l'exploitation d'un site de radiocommunication qui servira à donner la couverture locale du réseau national intégré (RENIR) du gouvernement du Québec;

Attendu que le Centre de services partagés du Québec est un organisme fournissant un service d'utilité publique, soit un service de radiocommunication;

Attendu que le choix du terrain visé a été sélectionné suite à des études exhaustives pour répondre à des critères établis;

Attendu que la zone non agricole est généralement trop basse et trop éloignée de l'aire de recherche pour permettre d'atteindre les objectifs de couverture, compte tenu de la topographie montagneuse du secteur ;

Attendu que le site retenu vise une petite superficie de terrain en friche;

Attendu que cette demande est conforme aux règlements municipaux et plus particulièrement au règlement de zonage de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'approuver la demande présentée par le Centre de services partagés du Québec pour l'aliénation et aux fins d'utiliser une superficie totale de 696.7728 mètres carrés sur le lot 12-Partie du rang 1, canton d'Halifax à des fins non agricoles, soit pour l'installation d'un site de radiocommunication. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-379      Mandat de recrutement de candidats**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau résolu de retenir les services de Cameron ressources humaines inc. pour le mandat de recrutement de candidats pour le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement ainsi que fonctionnaire responsable de l'émission des permis et certificats pour un montant approximatif de 8 000 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-380      Rapport des loisirs**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport des loisirs de novembre 2015 tel que présenté par Diane Vigneault,

responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-381 Rapport d'environnement**

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Roger East et résolu d'accepter le rapport d'environnement de novembre 2015 tel que présenté par Sylvie Tardif. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-382 Rapport de voirie**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport de voirie de novembre 2015 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 9 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2015-12-383 Présentation des comptes**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu de payer les comptes du mois de novembre 2015 tels que présentés pour un montant de 453 804.98 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2015-12-384 Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu que la présente séance soit levée à 20h05. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière